

**2009/1413 - Aménagement du Parc Bazin dans le cadre de la seconde phase de travaux à Lyon 3e – Opération 03034528, programme 00012. Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'AP n° 2009-1, programme 00012, pour un montant de 500 000 €. (Direction des Etudes et Techniques Urbaines) (BMO du 25/05/2009, p. 0958)**

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Monsieur le Maire, à l'occasion de ces rapports 1413 et 1414, qui concernent des requalifications ou des extensions d'espaces verts ou d'espaces considérés comme des squares, je voulais d'abord souligner le travail qui était fait par les services de la Ville de Lyon –M. Vesco m'inquiète, la zone 30 va rencontrer la zone de rencontre ! ». ».

Donc, je voulais remercier les services, tout à la fois de la Ville, sous la houlette de Mme Boyé, aussi bien les Services de la DETU, les Services de la Direction des Espaces verts, que les Services de l'Eclairage, parce qu'à ma demande, on a pu rencontrer l'ensemble des maires d'arrondissement et leur remettre un document qui leur donne une visibilité, quant aux réalisations qui seront faites dans le mandat sur la programmation, sur évidemment les détails techniques, tels qu'on les connaît aujourd'hui et cela permettra aussi, le cas échéant, d'affiner la concertation quand elle n'a pas eu lieu, de manière préalable. C'était quand même un exercice à 21 ou 22 M€ : c'est ce que je voulais dire pour l'essentiel. Pour le reste, Thierry Philip parlera sans doute du Parc Bazin, de son extension et des améliorations et de Montchat, ensuite on passera au Jardin de la Muette.

M. PHILIP Thierry, Maire du 3<sup>e</sup> arrondissement : Merci Monsieur le Maire, on va d'abord commencer par le Parc Bazin. Vous savez qu'une première phase de travaux, pour un budget total de 750.000 € s'est terminée cet hiver par l'extension sur la frange Nord du parc, par une nouvelle clôture, un système d'accès tournant, qui permet d'éviter l'entrée des cyclomoteurs dans le parc, l'installation d'une table de ping-pong, de deux paniers de basket, le changement de mobilier, la rénovation de l'aire de liberté canine.

Donc après cette première phase, nous votons aujourd'hui une deuxième phase, pour un budget de 500.000 €, qui comporte l'aménagement d'un terrain multisports en synthétique, le réaménagement des aires de jeux vieillissantes, une aire pour les 2-6 ans, avec je le précise un accueil pour les enfants à mobilité réduite, une autre pour les plus de 6 ans, la mise en place, pour l'espace réservé aux jeux de boules d'un kiosque fermé pour rangement de matériel et installation de barrières, la réfection –comme l'a dit M. Buna- de l'éclairage des allées.

Dans le même temps, les toilettes du parc –et elles en ont bien besoin- vont être refaites et nous allons faire en sorte que les statues Liberté Egalité Fraternité, qui étaient autrefois place Carnot, et qui sont dans ce Parc Bazin, soient mieux fléchées, mieux indiquées et qu'elles aient une nouvelle visibilité.

Le projet sera finalisé et présenté par les services en 2010. Je voudrais, comme M. Buna, remercier les services de la Ville, il les a cités, pour le travail qui a été fait. Au fur et à mesure des discussions avec le CIL, avec le Conseil de quartier, avec les utilisateurs de cet espace, les services ont modifié leur projet initial et je souhaiterais donc les remercier pour cela.

Je tiens aussi à remercier Françoise Chevallier, qui est Adjointe aux déplacements et aux espaces verts, qui s'est beaucoup investie sur ce dossier. La concertation sur ce dossier a été, de mon point de vue, exemplaire. Elle prouve que l'on peut faire de la concertation, qui n'est pas de l'information, qui réellement si l'on sait écouter, c'est le cas de Françoise Chevallier, permet de modifier les choses.

Deuxième projet : le projet de requalification du square de l'église de Montchat, c'est une surface de 1800 m<sup>2</sup>. C'est l'unique aire de jeux de ce quartier autour de la place du Château, qui est à proximité d'établissements scolaires et d'un collège et donc qui en fait un espace très utilisé, essentiellement par les jeunes enfants et les adolescents.

Là aussi, une concertation exemplaire. Je voudrais faire simplement deux remarques : la première concerne le lieu de mémoire et le déplacement, comme le souhaitaient les différentes associations, des deux monuments aux morts, pour les faire se rapprocher, pour que l'hommage rendu aux victimes des deux guerres, se fasse sur un espace plus concentré, comme le souhaitaient les associations.

Ensuite, la deuxième partie : nous avons réussi à faire coïncider ce que souhaitaient les parents de jeunes enfants, les parents d'enfants plus âgés, les personnes âgées, qui aspirent elles à se reposer dans le parc. Là encore, une concertation assez exemplaire, qui montre que la démocratie participative peut être une réalité. On dit souvent que les services de la Ville de Lyon ne sont pas capables de faire bouger les choses. Et bien écoutez, on a démontré ici que les services étaient à l'écoute des citoyens, pour faire bouger les projets et répondre le mieux possible, dans le cadre du budget, car nous avons arbitrés à l'intérieur du budget, qui a été parfaitement respecté. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)